



## Préparation aux concours d'entrée à l'EHESP



Structure de formation  
Institut de  
Préparation à  
l'Administration  
Générale  
(IPAG)



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Préparation écrite au concours : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

## Organisation

### Contrôle des connaissances

**Matières mutualisées** : avec la prépa EN3S:

- 10 devoirs en note de synthèse
- 10 devoirs en culture générale

**Spécialités mutualisées** : avec la prépa EN3S

- 5 devoirs en économie
- 5 devoirs en droit public

**Spécialités propres à la prépa EHESP:**

- 5 devoirs en finances publiques
- 5 devoirs en santé publique
- 5 devoirs en droit hospitalier

**Cours :**

- 40 heures en Droit hospitalier

**Concours IASS :**

- Devoirs QRC (Questions Réponses Courtes)

### Aménagements particuliers

Les étudiants bénéficient d'une salle dédiée avec une bibliothèque contenant des ouvrages adaptés à la préparation des concours du secteur santé/social ainsi que des abonnements à *Hospimédia* et à diverses revues spécialisées.

### Admission

#### Conditions d'admission

##### Sur sélection

Le dossier de candidature est à déposer sur l'application E-candidat (base rouge) de l'université de Montpellier à compter de début avril.

Le lien de la plateforme E-candidat est disponible sur notre site internet onglet " Candidater à l'IPAG"

### Modalités d'inscription

Une fois votre candidature examinée, si vous recevez un avis favorable, vous pourrez passer à l'étape suivante : inscription.





Rendez-vous sur notre site internet, onglet "candidater à l'IPAG" puis "[inscription après candidature à l'IPAG](#)"

## Public cible

Toute personne remplissant les conditions permettant de s'inscrire aux concours : EN3S ou EHESP

## Droits de scolarité

**Etudiants** : 400 euros. À cela, il faudra ajouter la CVEC et les frais universitaires.

**En reprise d'études** (agent public, salarié, en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi) : 500 euros (750 euros si la formation est prise en charge)  
– Éligible au CPF

Vous souhaitez également suivre la prépa EN3S : +100 euros

## Capacité d'accueil

25 personnes

## Pré-requis obligatoires

Remplir les conditions réglementaires d'inscription au concours.

## Infos pratiques

### Autres contacts

[ipag-prepasecrites@umontpellier.fr](mailto:ipag-prepasecrites@umontpellier.fr)

## Lieu(x)

Montpellier - IPAG

## En savoir plus

<https://ipag.edu.umontpellier.fr/>





# Programme

## Organisation

Les modules sont programmés les jeudis et vendredis de septembre à mai, laissant aux préparationnaires la possibilité de suivre le M2 Administration des établissements publics de santé de l'IPAG (M2AEPS) qui délivre les enseignements correspondant aux épreuves des concours préparés.

